



**Syndicat Autonome des Fonctionnaires et Agents
chargés du Contrôle des Transports Terrestres**

**Monsieur le Ministre des Transports
Frédéric CUVILLIER
246 boulevard St Germain
75006 PARIS**

Caen, le 12 septembre 2012.

Monsieur le Ministre,

Nous vous avons adressé de nombreux courriers afin de solliciter une entrevue à propos de la fusion du corps des Contrôleurs des Transports Terrestres (CTT) dans celui des secrétaires d'administration et de contrôle du développement durable, fusion contre laquelle tous les agents de contrôle sont fermement opposés.

Certes nous avons alors été reçu par votre conseiller social Jean-Marc AMBROSINI, le 12 juillet dernier, mais au delà d'engagements pris sur des avancées en terme indemnitaire, la question statutaire et donc du principe de fusion du corps des contrôleurs des transports terrestres n'a pas été remis en cause.

Chose faite aujourd'hui puisque le décret de fusion a été signé par vous et madame la ministre et devrait être publié ces jours. Nous sommes extrêmement amères et en colère de l'issue de cette fusion, nous pensions qu'une nouvelle équipe ministérielle pourrait entendre nos arguments de bon sens opposés à l'aspect dogmatique de réduction des corps prôné par la fonction publique. Nous voulions préserver la spécificité de nos missions au sein d'un corps distinct, gage de reconnaissance sur l'importance de nos missions et gage de confiance envers des agents impliqués, efficaces et professionnels.

Car aujourd'hui le constat est simple. Face à la libéralisation totale du transport routier en Europe et ses conséquences économiques pour un secteur encore porteur de plusieurs centaines de milliers d'emplois, le ministère ne peut se passer d'un corps de contrôle fort et apte à réguler un secteur ouvert à la concurrence à tout va.

Aujourd'hui, ce même ministère prend un chemin tout à fait inverse en fusionnant 490 agents spécialisés dans un corps de 7000 agents d'administration générale. Aussi, le risque de voir à court terme les compétences pointues des contrôleurs des transports perdues à cause d'une dilution de nos missions est réel.

Les Contrôleurs des Transports Terrestres subissent de fortes pressions professionnelles en terme de statistiques et leurs compétences déjà très nombreuses ne font que s'accroître. Nous citerons par exemple les obligations européennes de contrôle technique récemment dévolues aux contrôleurs des transports ainsi que la mise en place dès l'année prochaine de la lucrative éco-taxi. Autant de nouvelles responsabilités que les Contrôleurs devront désormais assumer sous le label « d'agents administratifs ».

Je pense que vous vous êtes rendu compte au cours du contrôle routier auquel vous avez assisté, du savoir faire de nos collègues, de la responsabilité qu'ils endossent et surtout de leur charge de travail toujours croissante. On nous demande de tout contrôler (réglementations transports, sociales, MD, code la route etc), de contrôler la marchandise et désormais d'effectuer le contrôle technique des véhicules plus le contrôle de l'éco-taxi en 2013 (sans parler de la verbalisation, des consignations). Tout ceci en un temps record afin de remplir nos objectifs ce qui s'avère intenable. Ce n'est pas sérieux car les CTT sont des professionnels reconnus, qui font bien leur travail mais à force de leur rajouter des missions sans moyens (de temps, matériel et de personnel) et donc sans reconnaissance, ceci ne fera que démotiver des agents pourtant fiers de leur métier.

C'est pourquoi nous souhaitons vous rencontrer afin d'évoquer les différentes problématiques du contrôle des transports et des possibilités des perspectives d'avenir.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous recevoir le plus rapidement possible et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le secrétaire général
Pierre GUERIF.